



Kramer Levin Europe

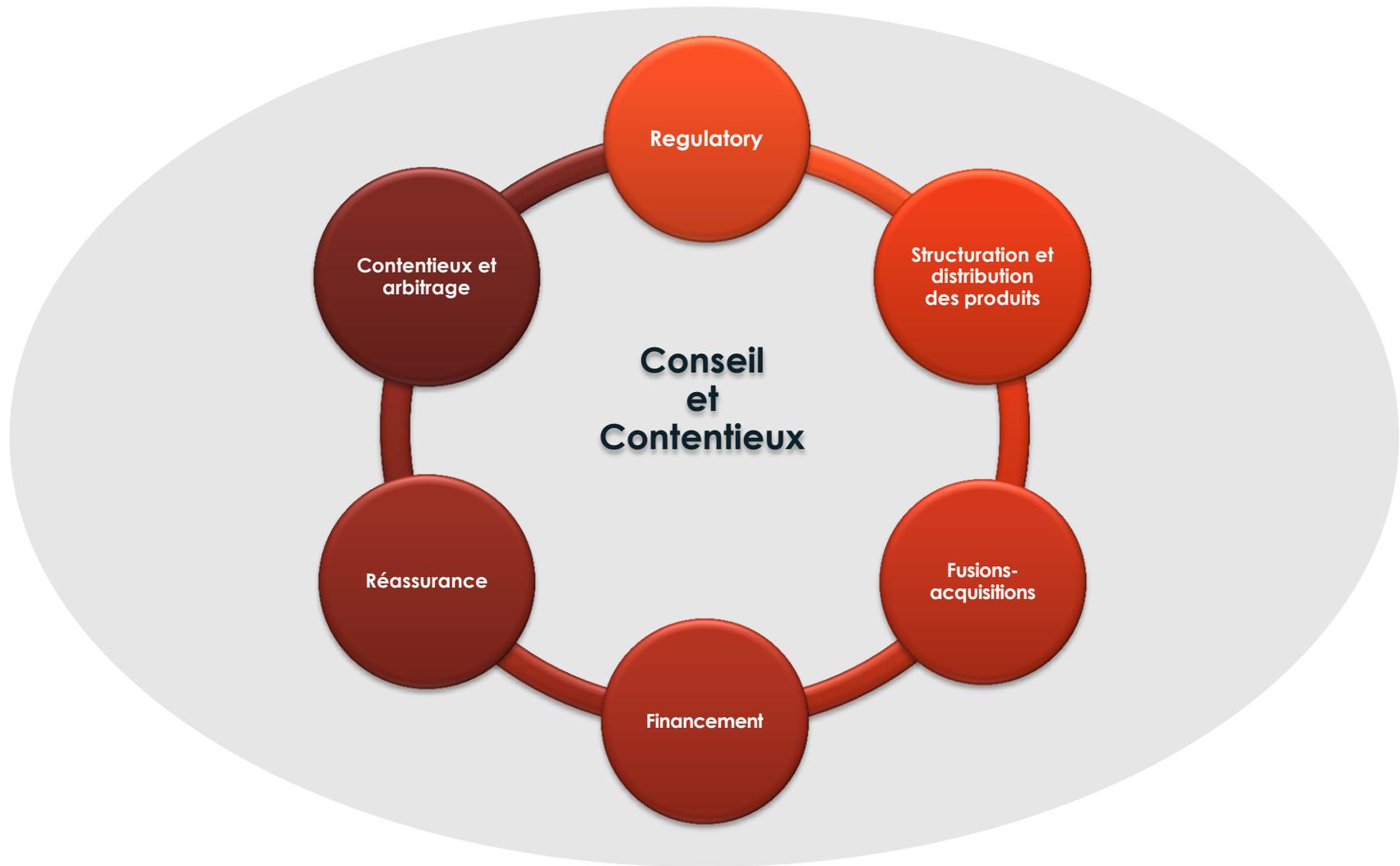
Une équipe pluridisciplinaire au service des assureurs et des réassureurs

FEVRIER 2019

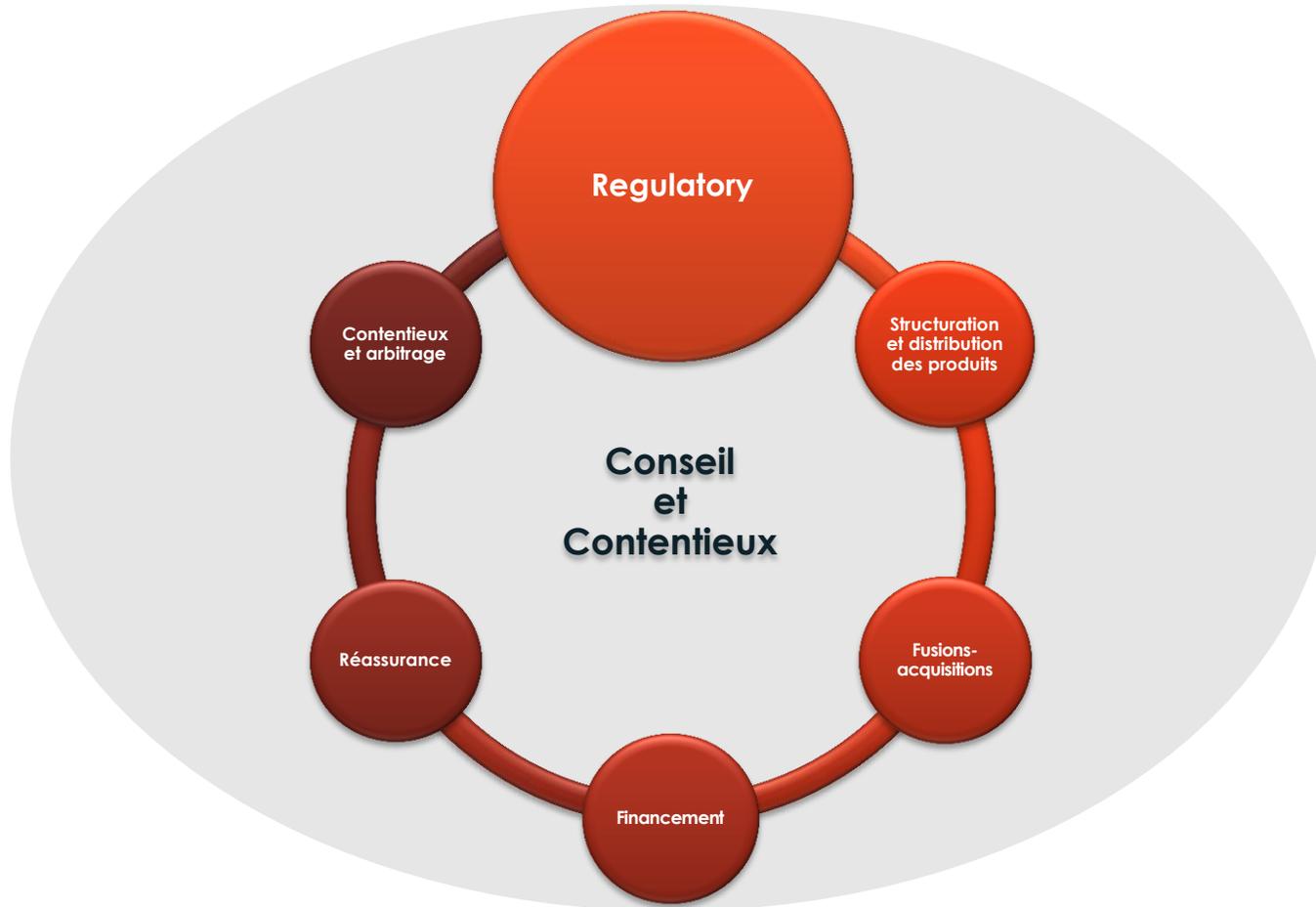
Assurance & Réassurance – Equipe

- Avec plus de 350 avocats aux États-Unis et en France intervenant dans plus de 20 domaines d'intervention, Kramer Levin possède une expertise de premier plan et fournit à ses clients une gamme complète de solutions juridiques innovantes et à la pointe des pratiques de marché.
- En matière d'assurance, nos équipes pluridisciplinaires et intégrées parisiennes et américaines sont en mesure de vous rendre un service d'excellence avec des solutions pratiques dans tous les domaines de l'assurance et de la réassurance.
- Nos avocats conseillent les sociétés d'assurance et de réassurance sur tous les aspects de leurs activités, ainsi que d'autres intervenants dans ce secteur tels que les fonds et les institutions financières. Nos connaissances en matière réglementaire, nos contacts réguliers avec les régulateurs, notre expérience sectorielle et notre capacité d'analyse nous permettent de gérer des dossiers complexes et d'élaborer des solutions sur mesure, tant dans le cadre de la structuration et de la négociation des transactions qu'en matière de conseil réglementaire ou de représentation de nos clients devant les régulateurs.
- Nous représentons également nos clients assureurs et réassureurs dans le cadre des contentieux devant les juridictions françaises et étrangères (notamment américaines) et en arbitrage.
- Notre équipe Assurance et Réassurance est composée d'avocats chevronnés, y compris par exemple un ancien régulateur aux États-Unis et un ancien directeur juridique et conformité de l'un des principaux assureurs français. Ils travaillent en étroite collaboration avec nos équipes Titrisation, Fusions et Acquisitions, Finance alternative, Banque/Finance et Dérivés/Produits structurés, pouvant ainsi fournir une palette complète de conseils pluridisciplinaires.
- Nos relations de longue date et de grande efficacité avec les régulateurs ainsi que notre approche innovante et notre sens pratique figurent parmi les atouts cités par nos clients.

Assurance & Réassurance – Domaines d'intervention



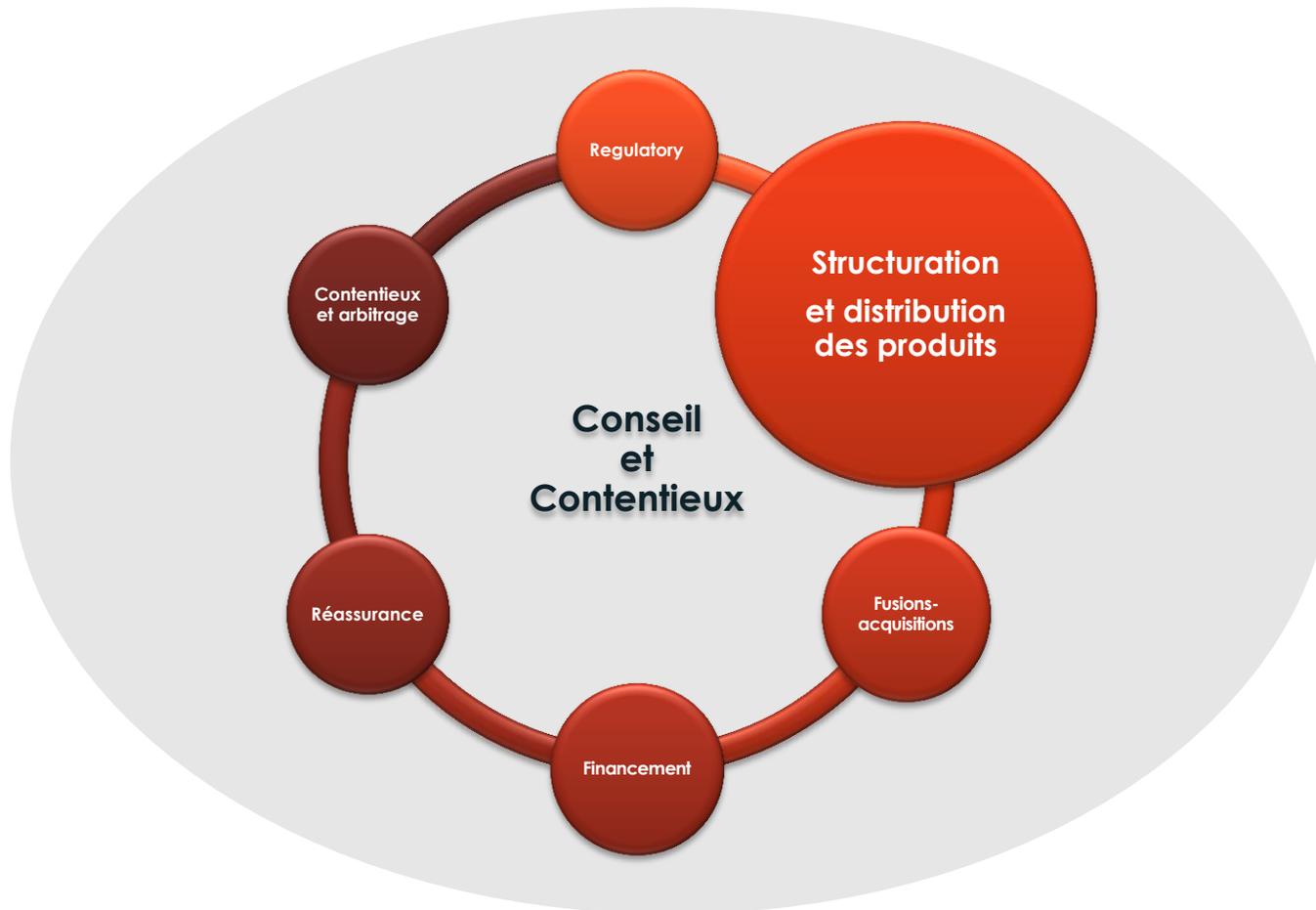
Assurance-Réassurance – Regulatory



Missions significatives récentes

- Conseil pour un grand groupe d'assurance français sur le cadre de la revue de leur dispositif assurantiel / renégociation / optimisation du portefeuille d'assurance globale du groupe
- Participation aux groupes de travail de place, notamment au sein du Financial Supervisory Board (G20) (régime de faillite et de liquidation), du Financial Markets Law Committee (établissement de succursales en Europe) et du Haut Comité Juridique de Place (run-off post-Brexit)
- Analyse pour un grand groupe d'assurance français des risques prudentiels liés à la fusion d'activités
- Consultations sur Solvabilité 2
- Etude sur les relations contractuelles entre une compagnie d'assurance et ses courtiers
- Chantier réglementaire DDA

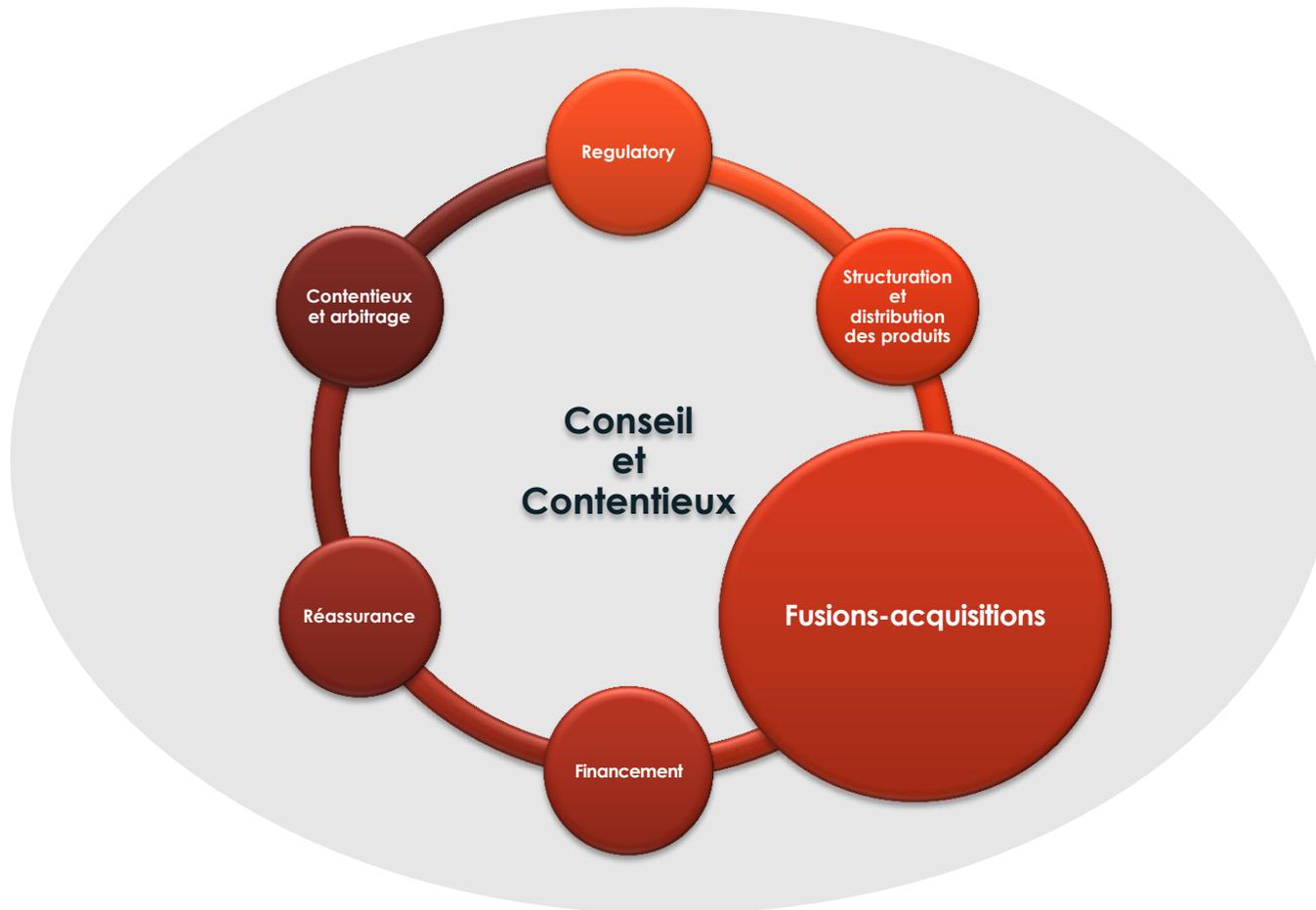
Assurance-Réassurance – Structuration et distribution des produits



Missions significatives récentes

- Conseil d'un courtier dans le cadre de la rédaction et de la révision de plusieurs contrats-types assurantiels
- Mise en place d'un contrat innovant d'assurance-vie digital
- Conseil d'un grand groupe d'assurance français dans le cadre de la mise en place d'une solution de paiement par carte au sein de plusieurs pays de l'UE
- Conseil dans le cadre de la couverture de risques climatiques (par assurance ou produits dérivés)
- Rédaction des conventions de courtage pour un grand groupe d'assurance français (y compris en matière maritime)

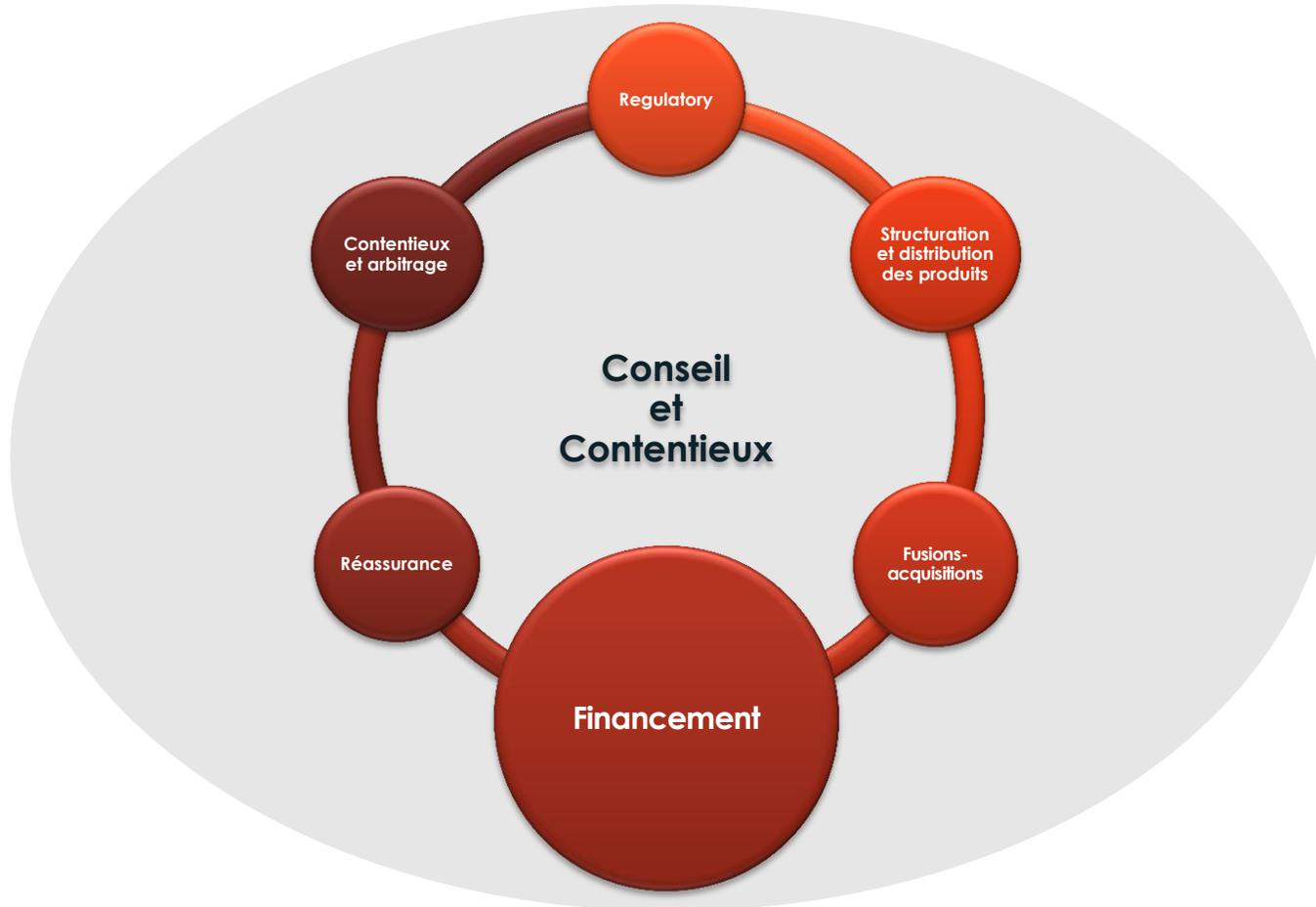
Assurance-Réassurance – Fusions-acquisitions



Missions significatives récentes

- Acquisition par SCOR de MutRE, incluant les aspects contrôle des concentrations
- Cession par Natixis Assurances d'un portefeuille d'assurance-vie (600M€)
- Acquisition par un grand groupe d'assurance de portefeuilles de produits d'assurance
- Acquisition par un grand groupe d'assurance de portefeuilles courtage
- Prise de participation au capital d'une société d'assurance française
- Levées de fonds
- Acquisition d'un MGU américain
- Prise de participation dans un courtier MGA pour risques spéciaux

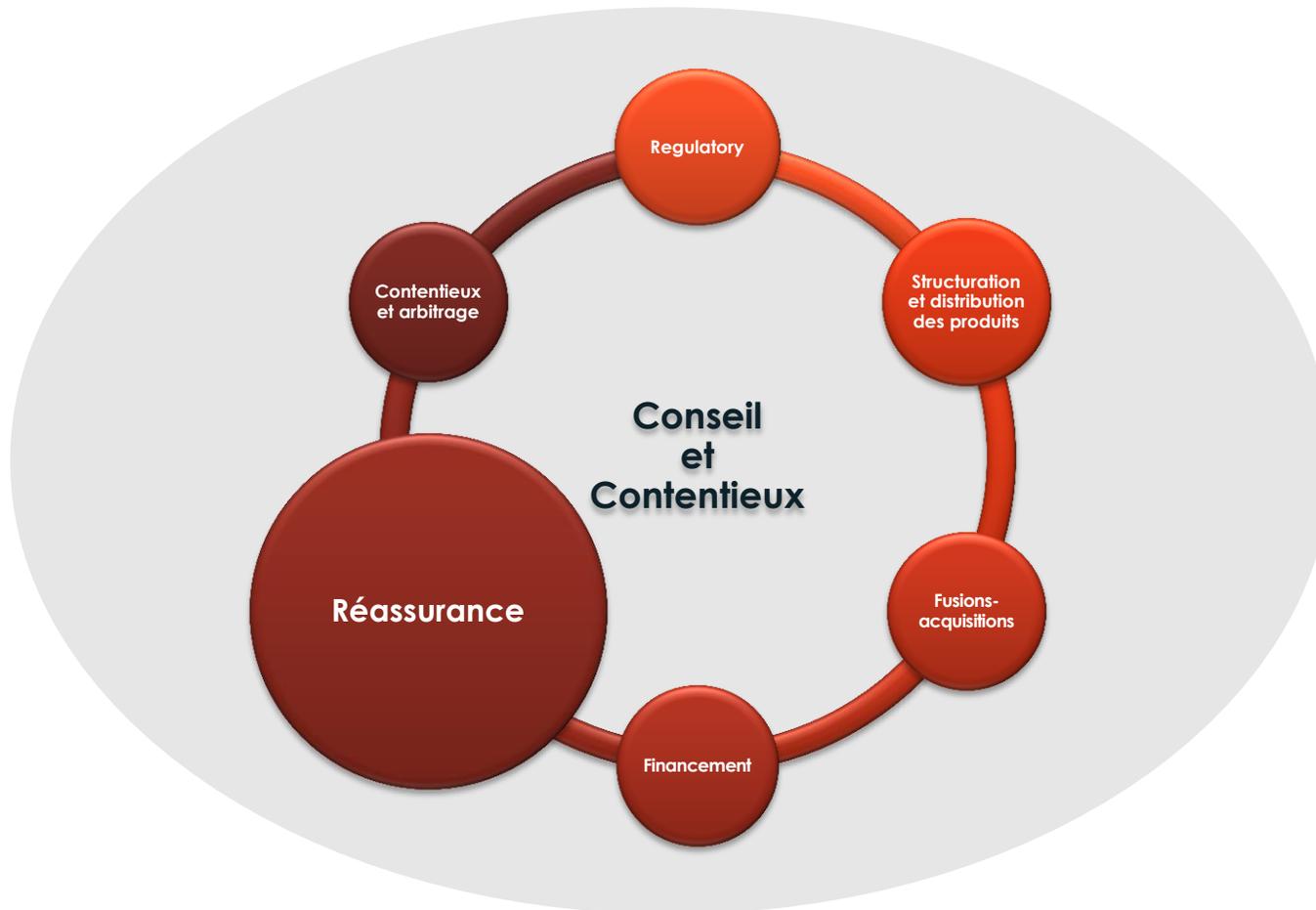
Assurance-Réassurance – Financement



Missions significatives récentes

- Emission de cat bonds
- Emission pour un grand groupe d'assurance français de titres hybrides pour améliorer les fonds propres réglementaires – Tier 1 / Tier 2
- Mise en place d'un fonds feeder pour un grand groupe d'assurance français
- Investissement par un grand groupe d'assurance dans un fonds immobilier européen
- Investissement par un grand groupe d'assurance dans une SCP luxembourgeoise

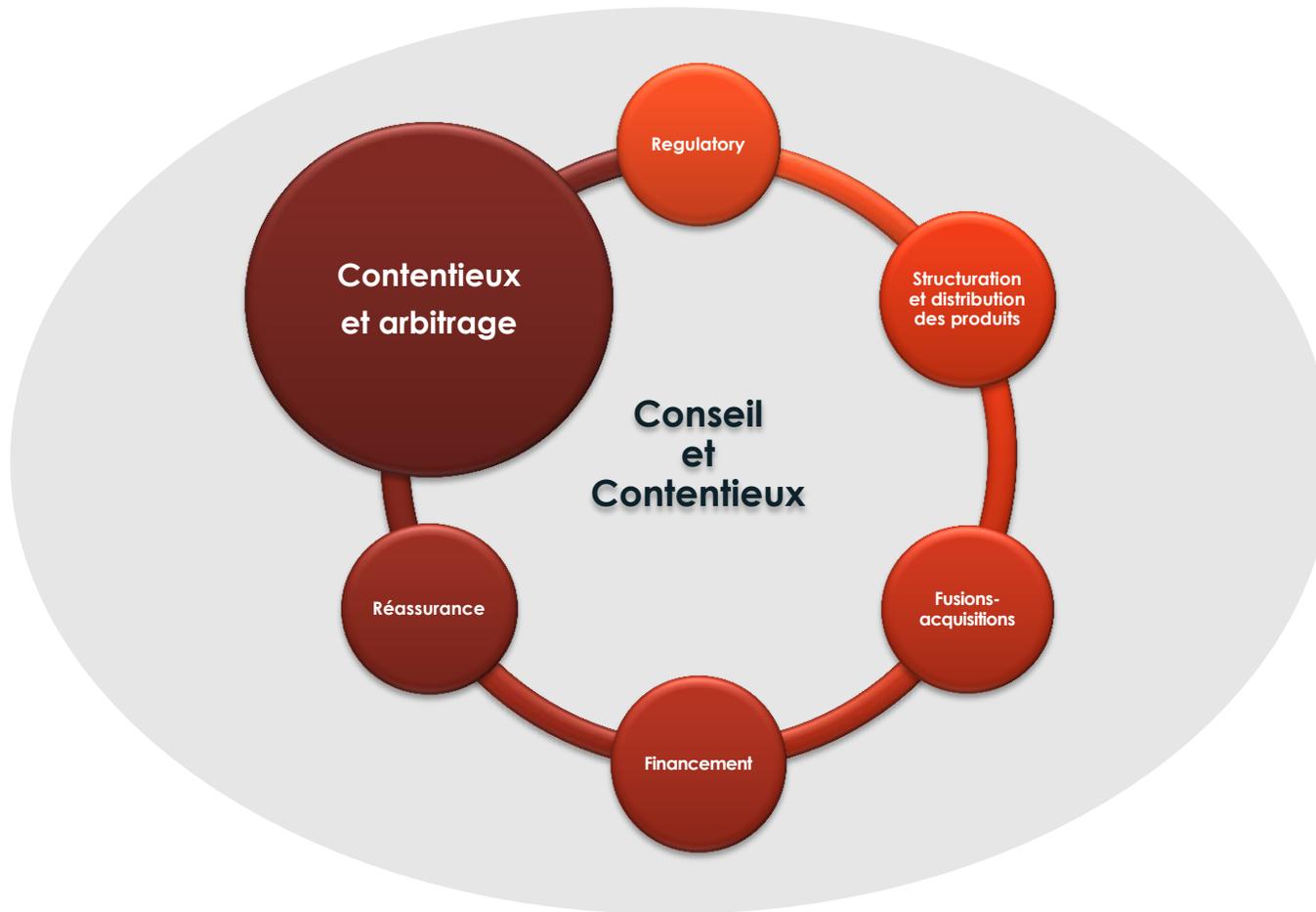
Assurance-Réassurance – Réassurance



Missions significatives récentes

- Interprétation précontentieuse de traités de réassurance
- Négociation et de la rédaction de traités de réassurance
- Analyse des implications pour le marché français de clauses standard anglo-saxonnes
- Evaluation de traités sous-jacents de cat bonds
- Formation de l'équipe juridique « Réassurance » d'un grand groupe d'assurance français

Assurance-Réassurance – Contentieux et arbitrage



Missions significatives récentes

- Contentieux lié à des produits d'assurance non vie
- Procédures parallèles devant trois juridictions françaises relatives à l'assurance pour des projets en France et à l'international, impliquant les assurés, le courtier et l'assureur
- Procédures contentieuses (expertises, tribunaux de première instance, cour d'appel et cour de cassation) relatives à des sinistres industriels
- Contentieux d'assurance décennale
- Contentieux récurrents de plusieurs groupes d'assurance français avec leurs assurés
- Nombreuses procédures impliquant assureurs ou courtiers devant l'ACPR

Vous accompagner dans vos opérations aux Etats-Unis

- Depuis nos bureaux aux Etats-Unis, nous conseillons des assureurs et réassureurs dans leurs relations avec les régulateurs et en matière de fusions-acquisitions, financement et investissement, et contentieux. Nous intervenons aussi aux côtés d'autres clients (notamment des fonds d'investissement et des établissements financiers) en matière transactionnelle dans le secteur de l'assurance-réassurance.
- S'appuyant sur notre connaissance du secteur et sur nos compétences pluridisciplinaires, nous traitons pour nos clients des dossiers complexes, dans plus d'une vingtaine de domaines d'intervention.
- Kramer Levin représente ainsi des sociétés du Global 1000 ainsi que de jeunes sociétés émergentes, des institutions et des particuliers, et ce dans de nombreux secteurs d'activité.
- La taille de notre cabinet nous permet de nous concentrer sur le traitement individualisé des besoins de nos clients, notamment dans le domaine de l'assurance et de la réassurance.
- Notre croissance de nous fait pas oublier les qualités historiques qui ont fait le succès de notre cabinet : la quête permanente de l'excellence, un esprit entrepreneurial et une approche dynamique et pragmatique visant à atteindre des résultats exceptionnels pour nos clients.

Vous accompagner dans vos opérations dans le reste du monde

Vous bénéficiez de notre réseau de cabinets étrangers avec lesquels nous entretenons des relations de longue date :

- **Adaptable**

- Aucun accord exclusif ne nous lie à ces cabinets. Nous constituons une équipe ad hoc en fonction des spécificités de chaque dossier. Vous bénéficiez ainsi de conseils parfaitement adaptés, quels que soit le domaine d'intervention ou la zone géographique concernés, fournis par les meilleurs cabinets indépendants.

- **Simple**

- Nous gérons les échanges entre les cabinets impliqués et assurons le suivi de l'intégralité de votre dossier. Point de contact unique d'une équipe soudée, l'associé qui vous accompagne dans vos opérations transfrontalières vous en simplifie la gestion au quotidien.

- **Proche**

- Au fil des dossiers traités en commun, nous avons construit des relations de proximité avec ces cabinets, encore renforcées par nos échanges lors de rencontres professionnelles internationales.

Références clients – Ils nous font confiance



Assurance-Réassurance – Associés

Paris



Hugues Bouchetemple

hbouchetemple@kramerlevin.com
T +33 6 27 08 61 62



Reid Feldman

rfeldman@kramerlevin.com
T +33 6 09 67 15 09



Gilles Kolifrath

gkolifrath@kramerlevin.com
T +33 6 75 18 84 12



Jean-Marc Desaché

jmdesache@kramerlevin.com
T +33 6 75 70 96 29

New York



Steven Goldman

sgoldman@kramerlevin.com
T +1 212 715 9143,



Daniel Rabinowitz

drabinowitz@kramerlevin.com
T +1 212 715 9378



Ernest S. Wechsler

ewechsler@kramerlevin.com
T +1 212 715 9211



Howard T. Spilko

hspilko@kramerlevin.com
T +1 212 715 9267



Hugues Bouchetemble

Associé

Assurance – Conseil et Contentieux, Conformité

T +33 (0)1 44 09 46 55

F +33 (0)1 44 09 46 01

hbouchetemble@kramerlevin.com

Hugues Bouchetemble intervient principalement en matière de réglementation bancaire et financière et accompagne les banques, les investisseurs et les sociétés d'assurance-vie sur les questions liées à la création d'établissements réglementés, à l'organisation interne, à la conformité, à la distribution de produits financiers et aux opérations bancaires et financières transfrontalières.

Hugues a développé une expertise particulière en matière de contentieux disciplinaire devant la Commission des Sanctions de l'AMF et de l'ACPR. Dans ce domaine d'intervention, il a été le conseil de grands établissements de place, tant au stade du contrôle ou de l'enquête, qu'au stade disciplinaire. Il intervient enfin en matière de contentieux judiciaire, portant notamment sur la mise en cause de la responsabilité des établissements réglementés.

Il est le co-auteur d'un ouvrage de référence publié en septembre 2013 intitulé « *Droit des opérations bancaires et financières transfrontalières* ».

Distinctions:



- Hugues Bouchetemble est recommandé par Legal 500 EMEA 2018 en Banque & Finance : Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP fournit des conseils 'précis' et 'de très bonne qualité' en matière réglementaire. Le cœur d'activité est consacré aux domaines suivants : réglementation transfrontalière, services de paiement, monnaie électronique, finance alternative, procédures pré-contentieuses et contentieuses et cadre réglementaire des opérations transactionnelles. Jean-Pierre Mattout et Hubert de Vauplane co-dirigent le practice; Gilles Kolifraith, 'complet, fiable, expérimenté et pragmatique' 'est capable de fournir une vision exhaustive et pragmatique des solutions les plus adaptées' et il dispose d'une très bonne compréhension du droit et de la réglementation des assurances'; Hugues Bouchetemble est également distingué.



- Hugues Bouchetemble est recommandé par Legal 500 EMEA 2017 en Banque & Finance : Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP 'comprend et prend vraiment en compte les préoccupations de ses clients et leur volonté d'obtenir de disposer de solutions rapides et efficaces'. L'équipe de 15 avocats 'dispose d'une expertise réglementaire pointue' et conseille un large éventail de clients, dont des grands établissements bancaires, des fonds d'asset management ainsi que de nouveaux acteurs de la finance alternative, comme par exemple les fournisseurs de solutions de paiement ou des acteurs de la fintech. L'équipe inclut d'autres avocats-clés tels que Dana Anagnostou, Gilles Kolifraith, Hugues Bouchetemble – récemment promu associé, ainsi que les conseils Wadie Sanbar et Pierre Storrer.



- Il est recommandé en tant qu'avocat excellent en Banque et Finance / Financement / Conseil et Contentieux. (Décideurs Stratégie Finance Droit 2016-2017).



- Il est cité dans la catégorie Contentieux : de 5* (max 5*) en Contentieux financier, boursier et réglementaire AMF, et en 3* (max 5*) Droit pénal des affaires et sanctions AMF, d'Option Droit & Affaires (2016-2017).

Kramer Levin

FORMATION

- Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Droit Bancaire et Financier, Université Paris II - Panthéon - Assas, 2003
- Diplôme d'études supérieures en droit des affaires, avec distinction, Université Paris II - Panthéon - Assas, 2002
- Diplôme en droit privé, magna cum laude, Université d'Ottawa, 2001

ADMISSION AU BARREAU

- Paris (France), 2005

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Association Européenne pour le Droit Bancaire et Financier (AEDBF)
- Association Française de la Gestion Financière (AFG)
- Section bancaire et financière de la Cour d'appel de Paris (Assistant) (2003-2005)

LANGUES

- Français
- Anglais



Reid Feldman

Associé

Assurance – Conseil, Corporate – M&A, Contentieux

T +33 (0)1 44 09 46 03

F +33 (0)1 44 09 46 01

rfeldman@kramerlevin.com

Reid Feldman intervient sur des opérations corporate, dont fusions et acquisitions ; dossiers bancaires et financiers, dont financements corporate, financements structurés et conseil aux fiduciaires et aux trusts ; dossiers d'assurance et de réassurance, dont questions de couverture, traités, transfert alternatif de risques et sujets réglementaires ; conseils des clients personnes physiques de family offices ; et contentieux et arbitrage, dont contentieux sur des dossiers financiers et commerciaux, procédures collectives, réclamations d'assurance/de réassurance et arbitrages.

Distinctions:



- Il est cité par Legal 500 Paris 2017 en Contentieux commercial et de droit des sociétés (Groupe 4) : Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP possède une expertise de premier plan en matière de contentieux bancaire et notamment pour le traitement de dossiers soulevant la responsabilité des banques dans la commercialisation de produits financiers. Le cabinet représente de grands établissements bancaires. L'équipe traite également des contentieux en lien avec des problématiques de construction et s'illustre dans ce domaine par 'sa rapidité de réaction, son efficacité et sa disponibilité à tout moment'. Sur ces aspects, Reid Feldman démontre 'une connaissance toujours actualisée des dossiers, une très bonne capacité de jugement et une compréhension humaine des besoins de son client'.



- Il est également recommandé par IFLR 1000 2017 en banque, acclamé pour "sa facilité relationnelle dans les dossiers, sa connaissance et sa proactivité », ainsi que par IFLR 1000 2014 en fusions & acquisitions en tant qu'un des partenaires qui mènent des transactions en corporate.



- Reid est cité dans le catégorie Contentieux en 4* (max 5*) en Contentieux de sinistres (y compris construction et assurance) et des produits défectueux et en 1* (max 5*) en Arbitrage international ainsi qu'en 3* (max 5*) en Fusions-Acquisitions <200 M€ d'Option Droit & Affaires en 2017.



- Reid Feldman est recommandé en tant qu'avocat à forte notoriété en Financement d'acquisitions ; en Contentieux assurance/ réassurance ; risques industriels & sinistres ayant une pratique réputée en M&A, en Contentieux de la responsabilité du fait des produits; ayant une pratique de qualité en Contentieux : arbitrage (Décideurs Stratégie Finance Droit 2016-2017).



- Reid est recommandé en tant qu'avocat leader en M&A et Gouvernance par Who's Who Legal France 2018.



FORMATION

- J.D., Yale Law School, (membre du Yale Law Journal)
- M. Litt., Oxford University, Angleterre
- B.A., Columbia University

ADMISSION AU BARREAU

- Paris (France)
- District of Columbia

AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES

- Membre de l'American Bar Association, Mergers & Acquisitions Committee (Chair, European Private Target M&A Deal Points Study; Joint Venture Task Force - member for France); International Business Law Committee (Chair, European Subcommittee); Aircraft Financing Subcommittee
- Comité Français de l'Arbitrage
- Membre du conseil, Yale Law School Center for the Study of Corporate Law
- Réseau européen de financement participatif

LANGUES

- Français
- Anglais



Gilles Kolifrath

Associé

Assurance – Conseil et Contentieux, Conformité

T +33 (0)1 44 09 46 44

M +33 (0)6 75 18 84 12

F +33 (0)1 44 09 46 01

gkolifrath@kramerlevin.com

Gilles Kolifrath, associé, est un des experts les plus reconnus en matière d'opérations financières internationales, ancien directeur juridique d'Axa France et de Société Générale Assurance, et est à ce titre membre pendant 20 ans de l'ISDA. Gilles intervient principalement en banque et finance, marchés de capitaux, assurance et contentieux.

Gilles intervient principalement dans les domaines suivants :

- **Banque et Finance:** Conseil des banques en matière de réglementation, de restructuration et de corporate governance / Rédaction d'opérations de financement ou de couverture, d'opérations de titrisation, de contrats de crédit / Conseil des Sociétés de gestion d'actifs, des banques privées, des PME/ETI sur leurs opérations de financement et leurs opérations complexes / M&A dans le secteur financier.
- **Assurance:** Conseil des entreprises d'assurance en matière réglementaire (Solvabilité 2, Directive sur la distribution des produits d'assurance, PRIIPs), dans le cadre de la mise en place de dispositifs de conformité ainsi que sur la transition vers le digital / Conseil des dirigeants d'entreprise sur la négociation de leur police RC.
- **Contentieux:** En matière bancaire et de droit de l'assurance, mais aussi en matière disciplinaire (AMF / ACP / CNIL...) / Mode alternatif de traitement des contentieux (négociation assistée, médiation et conciliation).

Enseignement : Ancien chargé d'enseignement auprès de l'Université de Paris XIII (Mastère de droit économique européen et international, 2004-2006), de SKEMA Sophia Antipolis (MBA, spécialisation back office, 1998-2002) et du Centre de Formation de la Profession Bancaire (droit des marchés, 2002-2012), il enseigne depuis 2013 dans le cadre du Mastère de Droit et Management International de HEC.

Distinctions:



- Gilles Kolifrath est recommandé par Legal 500 EMEA 2018 en Banque & Finance : Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP fournit des conseils 'précis' et 'de très bonne qualité' en matière réglementaire. Le coeur d'activité est consacré aux domaines suivants : réglementation transfrontalière, services de paiement, monnaie électronique, finance alternative, procédures pré-contentieuses et contentieuses et cadre réglementaire des opérations transactionnelles. Gilles Kolifrath, 'complet, fiable, expérimenté et pragmatique' 'est capable de fournir une vision exhaustive et pragmatique des solutions les plus adaptées' et il dispose d'une très bonne compréhension du droit et de la réglementation des assurances'.
- Gilles Kolifrath est recommandé par Legal 500 EMEA 2017 en Banque & Finance : Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP 'comprend et prend vraiment en compte les préoccupations de ses clients et leur volonté d'obtenir de disposer de solutions rapides et efficaces'. L'équipe de 15 avocats 'dispose d'une expertise réglementaire pointue' et conseille un large éventail de clients, dont des grands établissements bancaires, des fonds d'asset management ainsi que de nouveaux acteurs de la finance alternative, comme par exemple les fournisseurs de solutions de paiement ou des acteurs de la fintech. L'équipe inclut Gilles Kolifrath,.
- Gilles fait partie des Best Lawyers 2018 en Assurance.
- Il est cité dans la catégorie 3* (max 5*) en Droit pénal des affaires et sanctions AMF, d'Option Droit & Affaires (2016).
- Il est recommandé en tant qu'avocat excellent en Banque et Finance / Financement / Conseil et Contentieux ; en Services Financiers et Financements Bancaires, à forte notoriété en Contentieux / regulatory assurance / réassurance. (Décideurs Stratégie Finance Droit 2016-2017).

FORMATION

- D.E.S.S. de fiscalité appliquée de l'Université de Paris V Descartes, 1989
- Maîtrise de droit des affaires de l'Université de Paris XI Sceaux
- Certificat d'aptitude en gestion publique de l'Ecole des affaires publiques et environnementales de l'Université de l'Indiana, États-Unis, 1987
- Certificat d'aptitude en anglais de l'Université de Cambridge, 1986
- Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1983
- Économie, Université de Strasbourg Louis Pasteur, 1982

ADMISSION AU BARREAU

- Paris (France), 1992

AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES

- Membre du comité juridique de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA) (2012-2014)
- Membre du Comité Scientifique de la Revue Internationale des Services Financiers (depuis 2013)
- Membre du comité juridique de la Fédération Bancaire Française (FBF) (2002-2006)
- Président du comité juridique de la Banque d'Investissement et des Marchés à la Fédération Bancaire Française (FBF) (1998-2006)
- Vice-Président puis Président du comité juridique de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) (1998-2006)
- Président du Documentation Committee de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) pour l'Europe (2002-2006)
- Membre du conseil d'administration de l'Association Européenne de Droit Bancaire et Financier (AEDBF) (depuis 2000)
- Membre du Cercle Montesquieu (depuis 2010)
- Membre de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (2008 à 2010)

LANGUES

- Français
- Anglais



Jean-Marc Desaché

Associé

Assurance, Corporate – M&A

T +33 (0)1 44 09 46 31

F +33 (0)1 44 09 46 01

jmdesache@kramerlevin.com

Jean-Marc Desaché intervient comme conseil dans des opérations de fusions-acquisitions, de restructuration et de rapprochement, notamment de banques et de compagnies d'assurance. Il s'est également spécialisé dans les opérations d'introduction en bourse, de privatisations et d'offres internationales de titres de capital ou donnant accès au capital ainsi que dans l'émission de produits innovants notamment pour les banques par l'émission de produits de Tier One.

Jean-Marc intervient également pour des sociétés à statuts spécifiques ou réglementés (coopératives, associations, syndicats professionnels, entreprises du secteur public).

Il est reconnu comme un spécialiste du droit des sociétés, du droit boursier et des valeurs mobilières et accompagne dans ce cadre un grand nombre de sociétés cotées. Il les représente également devant les juridictions françaises dans les contentieux qu'elles peuvent rencontrer. Il participe activement aux travaux de place concernant les réformes du droit des sociétés et des valeurs mobilières.

Distinctions:



- Jean-Marc est reconnu par Legal 500 EMEA en Marchés de Capitaux depuis 2005.



- Il est par ailleurs cité dans les classements d'Option Droit & Affaires (2017) en 3* (max 5*) en Fusions-Acquisitions <200 M€ (2017).

FORMATION

- HEC (Hautes Etudes Commerciales), Option Finance, Paris, 1982
- DEA de droit privé, Université Paris I, 1987
- DECS (Diplôme d'Expertise Comptable Supérieur), Paris, 1984
- Maîtrise de droit public, Université Paris I, 1983

ADMISSION AU BARREAU

- Paris (France) 1998

LANGUES

- Français
- Anglais
- Allemand